

Construire les filières de demain

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2025



Sommaire

Édito p. 5

Valobat en 2025 p. 6

Prévenir p. 8
Le levier de l'éco-conception

Collecter p. 16
Le réseau de collecte et ses enjeux

Circulariser p. 24
Accélérer l'économie circulaire

Innover p. 34
Développer de nouvelles filières

Engager p. 40
Mobiliser les énergies de la filière



Hervé de Maistre
Président directeur général
de Valobat



L'année 2025 marque une étape décisive dans notre développement.

Dans un environnement économique difficile, les équipes de Valobat ont poursuivi leur mission : contribuer à accélérer l'économie circulaire dans le bâtiment. Elles sont restées fidèles à leur priorité d'action : accompagner durablement les professionnels du bâtiment dans l'évolution de leurs pratiques, en leur proposant des services concrets, des outils adaptés et un soutien de proximité.

Leur travail s'est concrétisé par des avancées nombreuses et significatives : renforcement du réseau de reprise avec près de 5 000 points de collecte à la fin de l'année 2025, progression des volumes de déchets collectés et valorisés, résultats tangibles des initiatives de soutien au réemploi, développement de nouvelles solutions en faveur de l'éco-conception, projets d'innovation contribuant à la structuration des filières en devenir, formation des nouveaux acteurs de la filière emballages professionnels, contribution à la formation initiale des professionnels aux côtés de l'Afpa, etc.

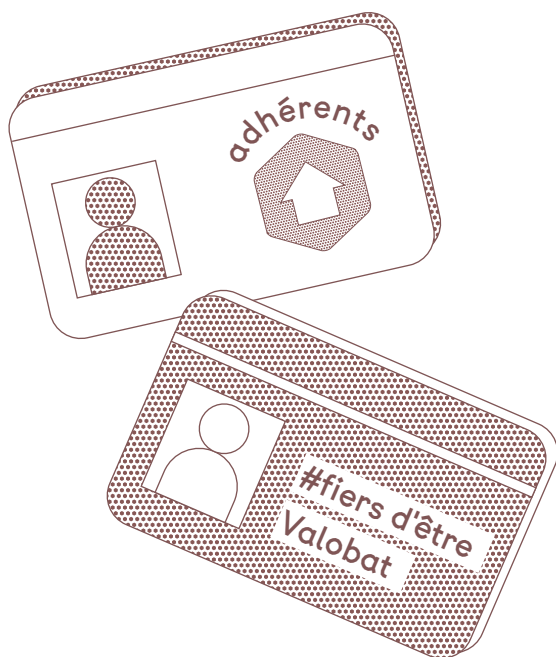
Ces multiples actions viennent en soutien d'une ambition collective, qui mobilise chaque jour un peu plus l'ensemble des acteurs de la filière en faveur de l'économie circulaire. Certes, le bâtiment se construit et se transforme dans le temps long mais, incontestablement la dynamique est en marche et ne s'arrêtera plus.

Cette année a également été marquée par les travaux, impulsés par les pouvoirs publics, de refondation du dispositif REP PMCB, afin d'en garantir la soutenabilité dans la durée et d'en augmenter l'efficacité. Valobat a pleinement pris part à cette concertation d'ampleur, en apportant son expertise aux côtés des parties prenantes.

Ce rapport d'activité revient sur les temps forts de l'année 2025. Il témoigne de l'engagement de nos adhérents, de nos partenaires et des équipes de Valobat pour construire, ensemble, les filières circulaires de demain. Je les en remercie et vous souhaite une bonne lecture.

Valobat en 2025

Adhérents



5 882

metteurs sur le marché

adhérents à Valobat fin 2025 (+ 244 en un an)

Ce chiffre comprend les fabricants ou assembleurs, les distributeurs français ou étrangers, les importateurs et les places de marché.

245

adhérents

ont déjà pré-adhéré au partenariat 100 % bâtiment proposé par Valobat et Twiice dans le cadre de la future REP Emballages professionnels au 31 décembre 2025.

183 M€

C'est le montant total d'éco-contributions déclarées par les adhérents de Valobat pour leurs mises sur le marché en 2025.

Collecte

x 2,5

de volumes collectés en 2025

par rapport à 2024, passant de 1,1 à 2,7 millions de tonnes

3,7

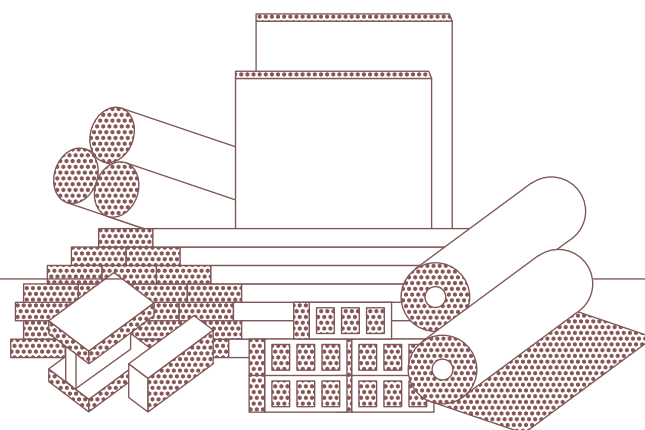
millions de tonnes de déchets prises en charge financièrement,

contre 2,5 millions de tonnes en 2024 (+31% en un an)

4 971

points de reprise actifs fin 2025

sur l'ensemble du territoire (+ 17,3 % en un an)

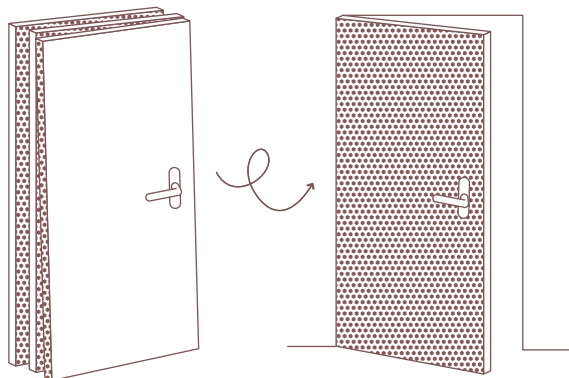


6 577

nouveaux chantiers bénéficiant de la collecte de leurs déchets en 2025

(+ 125 % en un an)

Réemploi



14 200

tonnes de produits
réemployés en 2025

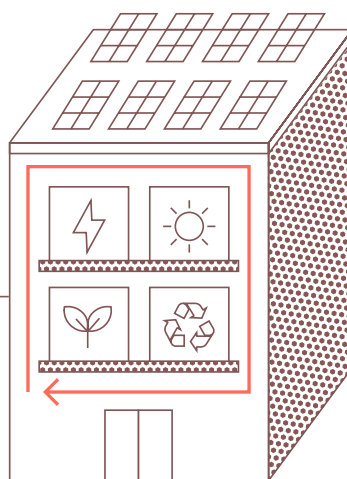
Plus du double du volume 2024

Innovation

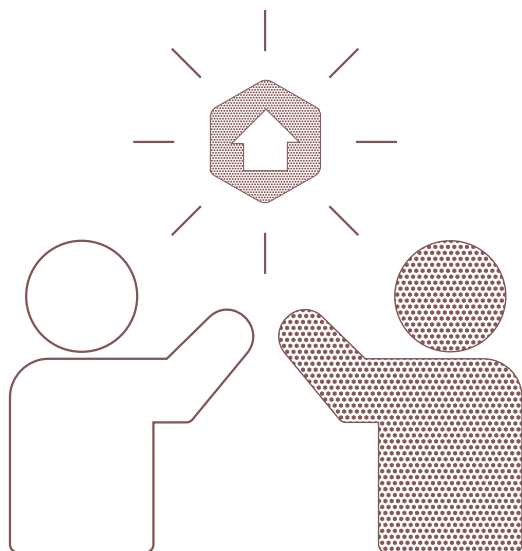
20

projets innovants

accompagnés dans le
cadre de l'appel à projets
« Solutions innovantes
de recyclage & valorisation »



Engagement



625

stagiaires formés

aux gestes de tri, au réemploi
et à l'éco-conception (55 sessions)

390

maîtres d'œuvre / d'ouvrage
sensibilisés

600

compagnons du Tour de France
ayant bénéficié d'animations

+ de 88 000

interactions
avec le service client Valobat

Prévenir ●

Collecter ●

Circulariser ●

Innover ●

Engager ●

Le levier de l'éco-conception .

→ Développer l'éco-conception

→ Les plans de prévention et d'éco-conception pour structurer la démarche

→ Sensibiliser et former les professionnels



1. Développer l'éco-conception

Réduire, réutiliser, recycler : les 3 R de l'économie circulaire nécessitent la prise en compte des impacts environnementaux des produits dès leur conception. En travaillant, en amont, sur la durabilité, la réparabilité et la recyclabilité des produits et des matériaux, les metteurs sur le marché* réduisent non seulement leurs impacts environnementaux mais aussi la quantité de déchets qu'ils génèrent. L'éco-conception est aussi une opportunité d'intégrer de nouveaux marchés, d'anticiper les réglementations futures, d'optimiser ses coûts de production et d'améliorer sa capacité à innover tout en travaillant son image de marque.

En 2025, Valobat a lancé son accompagnement à l'éco-conception :

- formations adaptées au degré de maturité des adhérents pour amorcer ou accélérer leur démarche ;
- mise en relation avec un réseau d'experts ;
- orientation vers des financements adaptés ;
- mise à disposition d'un centre de ressources ;
- déploiement d'outils et de supports pour simplifier la conformité réglementaire des adhérents.

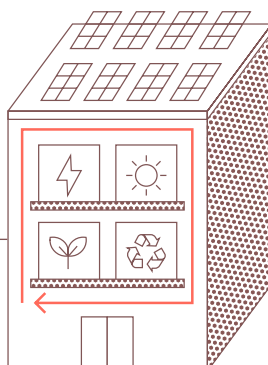
« L'éco-conception est au cœur de la prévention des déchets : elle aboutit à moins de consommation de matières et permet une deuxième vie aux produits qui ont été conçus pour être plus réemployables et plus recyclables. »

Héloïse Arnissolle,
responsable éco-conception chez Valobat

* fabricants, distributeurs et importateurs de produits et matériaux de construction du bâtiment

L'éco-conception, c'est quoi ?

Éco-concevoir, c'est intégrer les enjeux environnementaux dès la conception d'un produit, afin de limiter ses impacts tout au long de son cycle de vie, sans compromis sur sa performance, sa qualité ou son usage.



Un objectif pour tous

3R • Réduire
Réutiliser
Recycler

Consommer moins de matière
et consommer mieux

Accompagner les adhérents

D'avril à décembre, Valobat a accompagné 67 adhérents, leur proposant des parcours sur-mesure adaptés à leur degré de maturité sur le sujet : de la découverte de l'éco-conception jusqu'à l'identification de freins techniques, assurantiels ou normatifs à l'élaboration de nouveaux produits. Les distributeurs ont bénéficié d'un parcours personnalisé pour les aider à intégrer dans leurs cahiers des charges les critères spécifiques qui guideront leurs choix de produits et à faire de leur politique d'achats responsables un levier en faveur de l'éco-conception.

« Après deux jours de formation à l'éco-conception et à sa mise en pratique, nous sommes accompagnés par Valobat sur un projet concret visant à éco-concevoir un de nos produits pour le rendre le moins impactant possible sur l'ensemble de son cycle de vie. Valobat nous apporte des connaissances et des retours d'expérience qui nous aident à avancer sur ce sujet. »

Antoine Renault,
responsable HSE chez Novoferm France

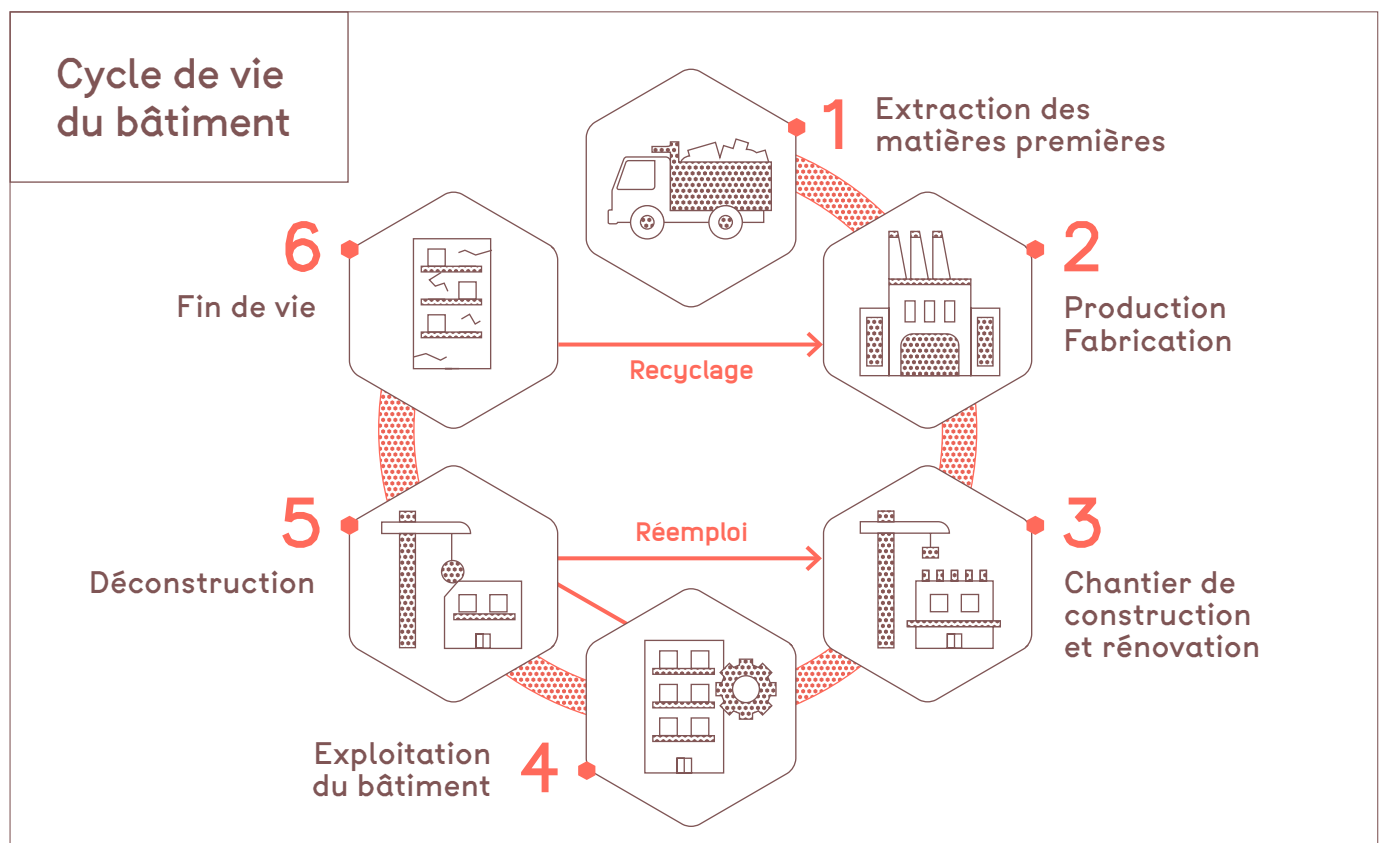
Éco-modulations

Encourager les actions d'éco-conception avec un système de bonus-malus applicable au barème d'éco-contributions : c'est le principe de l'éco-modulation. En vigueur jusqu'au 30 juin 2025, le barème 2024 comportait un premier critère d'éco-modulation portant sur l'intégration de matière recyclée. Le barème 2025, qui le remplace depuis le 1^{er} juillet 2025, comporte désormais six critères d'éco-modulation, sur près d'un tiers de ses lignes :

- l'incorporation de matière recyclée ;
- la réemployabilité ;
- la durabilité/réparabilité et la traçabilité ;
- la recyclabilité ;
- les ressources renouvelables gérées durablement ;
- l'absence de substance dangereuse.

Évaluer la recyclabilité d'un produit

Les producteurs et distributeurs réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 10 millions d'euros et mettant sur le marché plus de 10 000 unités de produits soumis à une REP sont tenus d'informer les consommateurs sur les qualités et caractéristiques environnementales de leurs produits. Pour les y aider, Valobat a développé un outil permettant l'évaluation de la recyclabilité de produits en masse. En 2025, plus de 360 adhérents ont pu en bénéficier et ainsi évaluer la recyclabilité de milliers de produits.



2. Les plans de prévention et d'éco-conception pour structurer la démarche

La loi Anti-Gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), qui institue la responsabilité élargie du producteur (REP), prévoit que les metteurs sur le marché développent un plan quinquennal de prévention des déchets et d'éco-conception (PPE).

Cette démarche vise à encourager ces derniers à structurer leur approche de l'éco-conception en identifiant les principaux leviers d'action et en s'engageant dans une dynamique de progrès autour de trois axes :

- la réduction de l'usage de ressources non renouvelables ;
- l'accroissement de l'utilisation de matières recyclées ;
- l'augmentation de la recyclabilité des produits dans les installations de traitement situées sur le territoire national.

Effectués tous les 5 ans, ils sont remis à l'éco-organisme du producteur, qui réalise la synthèse anonymisée de l'ensemble des plans de prévention de ses adhérents, et les transmet à l'ADEME.

Les plans de prévention et d'éco-conception couvrent l'ensemble des produits du bâtiment.

Entre mars et juillet 2025, plus de 600 adhérents, représentant 40 % des tonnages déclarés en 2024, ont déposé leurs PPE sur la plateforme en ligne mise à disposition par Valobat. 82 % des plans déposés l'ont été par des fabricants ou des assembleurs (les 18 % restant provenaient de distributeurs, importateurs et places de marché).

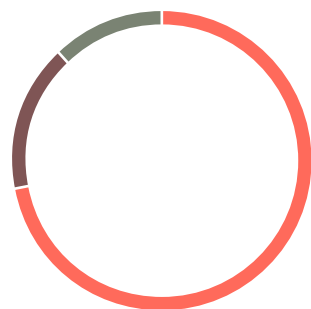
Des PPE sectoriels co-construits

Pour faciliter la complétion des plans de prévention et d'éco-conception, Valobat a proposé trois trames de PPE, de la plus simple à la plus approfondie, selon le degré de maturité des adhérents : PPE allégé, PPE sectoriel et PPE individuel.

L'organisation et le contenu des PPE sectoriels ont été élaborés avec la collaboration des organisations professionnelles.

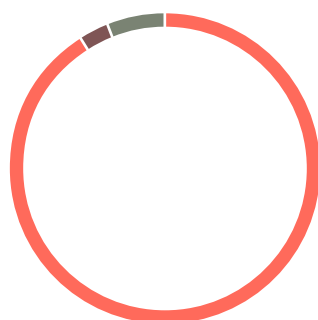
→ [Pour consulter la synthèse des PPE](#) 

RÉPARTITION DES TYPES DE PPE



Pour les fabricants
et assembleurs

72% allégé
16% sectoriel
12% individuel



Pour les distributeurs,
importateurs et
places de marché

91% allégé
3% sectoriel
6% individuel

DONNÉES CLÉS ISSUES
DE LA SYNTHÈSE DES PPE

Fabricants
et assembleurs

80 %

d'entre eux s'engagent
à réduire les chutes
de production et à
valoriser leurs rebuts

Jusqu'à

100 %

de matières gérées
durablement intégrées
dans les produits
ou emballages dans les
cinq prochaines années

10x

plus de matières
recyclées dans les
produits d'ici 2030

Distributeurs,
importateurs
et places de marché

90-100 %

de produits biosourcés
et certifiés issus
de la gestion durable
des forêts

Jusqu'à

100 %

des cahiers des charges
intégreront des critères
environnementaux relatifs
aux matières recyclées
dans les cinq prochaines
années

30-100 %

de matières premières
recyclées intégrées
dans les produits
commercialisés sur 5 ans

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES PARTENAIRES DE PPE SECTORIELS

Catégorie 1 Inertes	Catégorie 2 Non-inertes
  	          

3. Sensibiliser et former les professionnels

Formations

Les formations à l'éco-conception, dispensées sans frais supplémentaires par Valobat, avec l'appui d'organismes partenaires, ont bénéficié à 57 participants issus de 39 entreprises. 91% d'entre eux ont indiqué être satisfaits des formations reçues. Celles-ci portaient sur :

- **les fondamentaux de l'éco-conception :**
les principes, outils et clés de réussite d'une démarche d'éco-conception ;
- **les achats durables (pour les distributeurs) :**
bâtir une stratégie d'achats responsables et contribuer à l'éco-conception ;
- **la mesure environnementale :**
évaluer les produits grâce à des outils quantitatifs et qualitatifs, dont l'analyse du cycle de vie ;
- **la communication environnementale :**
communiquer efficacement et convaincre les parties prenantes en évitant le greenwashing.

Le centre de ressources éco-conception

Véritable boîte à outils, le centre de ressources éco-conception mis en ligne par Valobat propose à ses adhérents des informations réglementaires, des guides pratiques et méthodologiques, un répertoire des acteurs spécialisés, des formations dédiées et un inventaire des financements disponibles.

→ Pour accéder au centre de ressources éco-conception [🔗](#)

Événements

Tout au long de l'année, Valobat a présenté les enjeux liés à l'éco-conception au cours de près d'une dizaine d'événements professionnels dont :

- la journée technique du CTMNC, le 3 avril 2025 à Paris ;
- le Congrès national du bâtiment durable les 4 et 5 septembre 2025 à Lille ;
- la 10^e édition de la Journée achats matières de Polyvia, les 24 et 25 septembre à Paris ;
- le Symposium panneaux & économie circulaire du FCBA, les 7 et 8 octobre 2025 à Bordeaux ;
- la masterclass de l'Association francophone du rotomoulage les 28 et 29 octobre 2025 à Paris ;
- le 7^e workshop de la communauté d'intérêt DPP GS1 France, le 6 novembre 2025, à Paris.

Des formations ont également été dispensées à des étudiants de Polytech et un webinaire a été organisé avec Inoha pour sensibiliser les producteurs de la filière Articles de bricolage et jardin (ABJ).



Interview de Bastien Rognon, chargé de mission éco-conception chez Valobat à l'occasion du Congrès national du bâtiment durable



3 questions à...

VALENTIN DALL'OSTO

Directeur marketing et conformité de la filiale monégasque du groupe FITT, fabricant de tubes et de raccords plastiques, Valentin Dall'Osto a suivi deux des formations à l'éco-conception proposées par Valobat.

• 1

Qu'est-ce qui vous a conduit à suivre les formations proposées par Valobat ?

Quand Valobat a proposé à ses adhérents des formations à l'éco-conception, je me suis aussitôt inscrit car celles-ci s'intègrent à notre vision et notre stratégie environnementale. Nous sommes un groupe industriel certifié B Corp. Cette reconnaissance témoigne de notre volonté concrète de réduire notre impact carbone. Nous nous inscrivons pleinement dans la démarche des 3 R qui promeut la réduction, le réemploi et le recyclage, que ce soit pour nos produits ou nos emballages. C'est un challenge industriel passionnant.

• 2

Que vous ont-elles apporté ?

Ces formations en ligne à l'éco-conception avaient un format très clair et bien structuré : un expert, accompagné par un collaborateur de Valobat présentait la thématique, et les participants avaient toute latitude pour poser des questions. Les échanges se sont prolongés au-delà de la formation. L'accompagnement par Valobat est précieux ; je n'ai jamais trouvé un tel niveau auprès d'autres éco-organismes. Le partage d'informations entre industriel et éco-organisme permet réellement d'avancer, en particulier sur les sujets de normes et de certifications. Ces formations nous ont donné des bases solides sur ce qu'est l'éco-conception du point de vue de la REP et de la réglementation européenne.

• 3

Quelles sont les actions de FITT en matière d'éco-conception ?

Nous avons développé de nouvelles gammes qui intègrent des critères d'éco-conception et affichons fièrement, sur nos produits ou catalogues, aux côtés des pictogrammes de tri, le pourcentage de matière recyclée intégrée. L'éco-conception fait partie de nos priorités, qu'il s'agisse de développer de nouvelles gammes ou d'optimiser les gammes existantes. C'est un pilier de notre politique environnementale et de notre vision stratégique.

« Le partage d'informations entre industriel et éco-organisme permet réellement d'avancer, en particulier sur les sujets de normes et de certifications. »



Le réseau de collecte et ses enjeux

- Une montée en charge au-delà des attentes
- Les enjeux de la collecte et l'incitation au tri
- Les flux collectés en nette augmentation



1. Une montée en charge au-delà des attentes

L'augmentation des volumes collectés en 2025 témoigne du succès des efforts entrepris par Valobat depuis le démarrage opérationnel de la REP PMCB en 2023. Dès 2024, la multiplication des points de collecte et le développement des services de reprise ont accéléré l'adoption du tri par les entreprises. Cette évolution a été soutenue par une large promotion des services de collecte, de recyclage et de réemploi proposés par Valobat. Le succès a dépassé les attentes. Alors qu'il était prévu un doublement des volumes collectés entre 2024 et 2025, ces derniers ont été multipliés globalement par 2,5, voire par 3 pour certaines filières comme les membranes bitumineuses ou les menuiseries vitrées.

En mars 2025, le gouvernement a engagé une réflexion visant à refonder la filière REP PMCB et instauré un moratoire sur certaines dispositions dont l'entrée en vigueur était prévue au cours de l'année.

Dans ce contexte, Valobat a pris les mesures nécessaires pour préserver l'équilibre du dispositif tout en assurant la continuité des services de collecte sur près de 5 000 points de reprise répartis sur l'ensemble du territoire.

2,7
millions de tonnes
collectées et traitées en 2025,
contre 1,1 million de tonnes en 2024

« Le niveau de collecte atteint en 2025 a démontré la capacité d'un dispositif incitatif, la REP, à transformer les habitudes sur les chantiers, et à accélérer l'économie circulaire des produits et matériaux de construction du bâtiment. »

Rami Jabbour,
directeur stratégie, marketing
et communication de Valobat

Une montée en puissance rapide

- +138% de hausse pour les matériaux inertes
- +140% pour la laine de verre
- +133% pour le bois
- +132% pour les membranes bitumeuses

La collecte des déchets 2025 témoigne de la montée en puissance de la filière REP PMCB par rapport à 2024.

Plâtre : une augmentation spectaculaire

Sur l'ensemble des canaux de collecte, la quantité de déchets de plâtre collectée en 2025 a plus que doublé par rapport à 2024, passant de 114 000 à 259 000 tonnes. Dans les déchetteries publiques comme dans les entrepôts, le tonnage collecté a triplé. Cette hausse des volumes a conduit les préparateurs de plâtre à augmenter leurs capacités de retraitement, qui devrait doubler entre 2025 et 2027.



2. Les enjeux de la collecte et l'incitation au tri

En 2025, la progression des volumes de déchets a été accompagnée par la consolidation des dispositifs de collecte en points de reprise, à l'entrepôt, et sur les chantiers. Avec près de 5 000 points de reprise répartis sur le territoire national, ce développement du réseau a contribué à renforcer la qualité du tri des déchets.

« Pour faciliter la collecte des déchets inertes, je m'occupe moi-même de la mise en benne : mes clients n'ont qu'à décharger au sol dans un espace dédié. Grâce à ce système, associé à des bennes de tri conventionnelles pour le bois, les métaux et le plastique, j'ai pu atteindre rapidement des volumes importants et bénéficier des soutiens versés par Valobat. »

Philippe Lebreton,
fondateur et gérant de la SARL Matériaux
Lebreton Tout Faire (27)

Points de reprise : +17,3 % de croissance globale en 2025

Points de reprise actifs	2023	2024	2025
Collectivités	360	2 085	2 229
Déchetteries professionnelles	137	304	322
Distributeurs	609	1 443	1 575
Plateformes inertes	19	54	99
Reprise à l'entrepôt	14	352	746
Total général	1 142	4 238	4 971

Fabricants : +29 % de contrats en cours par rapport à 2024

Contrats fabricants	2023	2024	2025
Nouveaux contrats signés	6	18	7
Nombre total de contrats en cours	6	24	31

Chantiers : +125 % de chantiers actifs ou clôturés sur un an

Contrats reprise sur chantier	2023	2024	2025
Nouveaux contrats signés	186	5 069	6 577
Total chantiers actifs ou clôturés depuis 2023	186	5 255	11 832

Présence sur le territoire

- **4 971 points de reprise** dont 2 551 déchetteries (professionnelles ou publiques).
- **Couverture** de toute la France hexagonale ainsi que de la Martinique et de la Guyane.

Geste de tri : des formations pour tous

- **55 sessions de formation aux gestes de tri** à l'intention de 625 stagiaires d'entreprises de travaux : artisans, compagnons, chefs d'entreprises, conducteurs de travaux, chefs d'équipe... Budget : 69 000 €
- **24 sessions de sensibilisation au tri** auprès de 390 maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage. Budget : 7 000 €
- **600 compagnons du Tour de France** ayant bénéficié d'animations à Anglet (64), Annecy (74), Floirac (33), Lyon (69), Toulouse (31)



Partenariat avec l'Afpa : former les formateurs

Le 6 novembre 2025, Valobat et l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afpa) signaient une convention de partenariat de cinq ans. L'objectif est double. Pour Valobat, il s'agit de former la trentaine d'ingénieurs de formation sectoriels et d'ingénieurs de formation régionaux dans le secteur du bâtiment, et de leur mettre à disposition outils pédagogiques et ressources techniques. Pour l'Afpa, il s'agit de faire évoluer les formations du bâtiment et de mettre à jour les référentiels métiers, en intégrant les principes de la REP PMCB à chaque niveau de qualification. Des modules seront ainsi dédiés à la prévention des déchets, au tri, au recyclage et au réemploi des matériaux.

Grâce à ce partenariat, dans 114 centres Afpa à travers la France, ce sont plus de 830 formateurs BTP de l'Afpa qui accompagneront à leur tour près de 61 000 stagiaires équivalents temps plein (ETP) sur près de 90 titres professionnels du BTP.

Qualité des flux : identifier la présence d'amiante dans les menuiseries vitrées

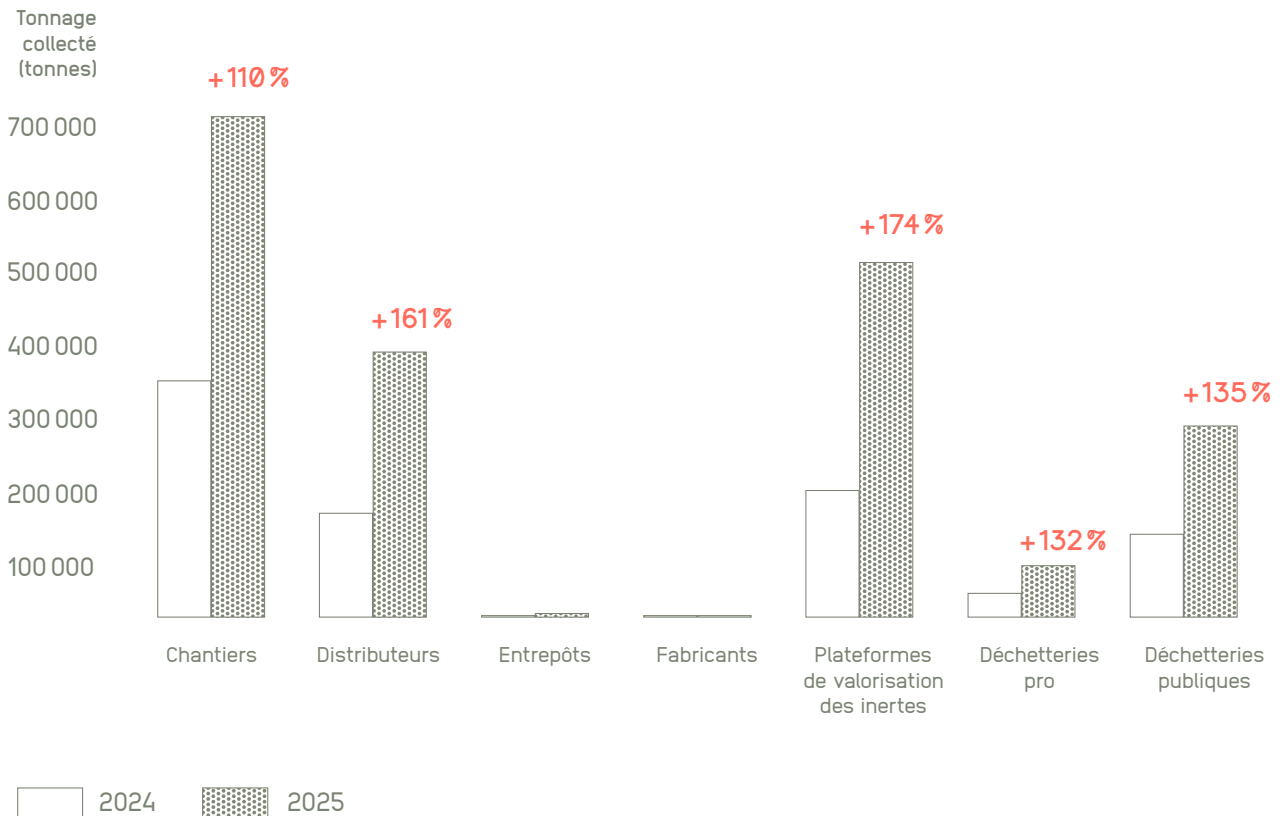
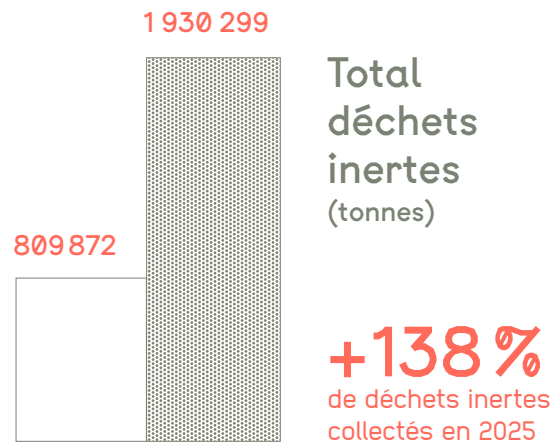
Le repérage de l'amiante est obligatoire pour tous les travaux réalisés dans les bâtiments dont le permis de construire a été délivré avant le 1^{er} janvier 1997 (arrêté du 16 juillet 2019). Face aux signalements effectués fin 2024 par plusieurs sites de traitement de menuiseries vitrées, et dans un contexte de très forte augmentation des volumes collectés, Valobat a mis en place, en janvier 2025, des mesures de tri renforcées avec l'ensemble des acteurs : distributeurs, entreprises du bâtiment, déchetteries professionnelles et déchetteries publiques. Un justificatif d'absence d'amiante est demandé pour chaque dépôt de menuiserie vitrée en point de reprise (attestation, présence de marquage postérieur à 1997). Valobat et l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur ont travaillé à une solution plus pérenne à déployer en 2026.

« Afin de garantir la non-présence de menuiseries amiantées dans les flux de tri, nous avons repris le problème à la racine, avec l'ensemble des acteurs : fabricants de menuiseries vitrées, démantelers, opérateurs de déchetteries, acteurs du recyclage et du réemploi... »

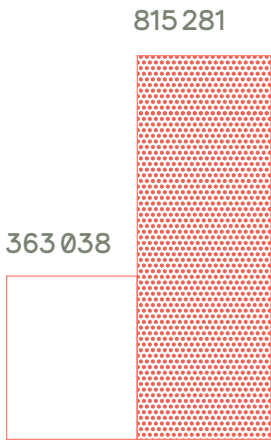
Maëlle Bozouklian,
chargée qualité et sécurité chez Valobat

3. Les flux collectés en nette augmentation

Déchets inertes : comparaison 2024 - 2025

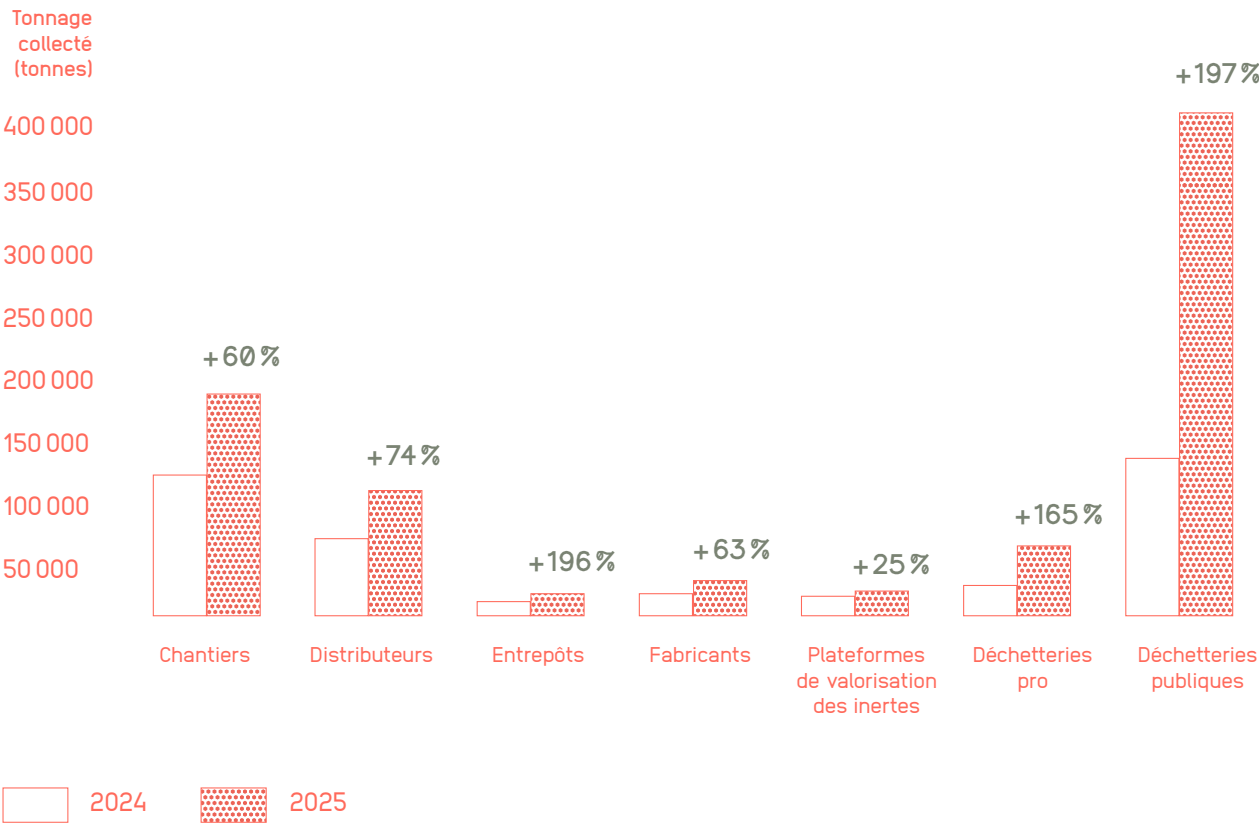


Déchets non-inertes : comparaison 2024 - 2025



Total déchets non-inertes (tonnes)

+125 %
de déchets non-inertes collectés en 2025



Circulariser

Prévenir
Collecter
Innover
Engager

Accélérer l'économie circulaire

→ L'éco-contribution au service
de la circularité

→ Vers davantage de réemploi

→ Réemploi, recyclage,
valorisation : les chiffres 2025



1. L'éco-contribution, au service de la circularité

En accompagnant les acteurs du bâtiment dans l'atteinte de leurs objectifs de valorisation par catégorie de produits, Valobat contribue activement au déploiement de l'économie circulaire. Ce modèle repose sur la réduction de l'utilisation des ressources, le réemploi et le recyclage des matériaux et des produits, en rupture avec le modèle linéaire traditionnel consistant à extraire, fabriquer, consommer puis jeter.

« L'éco-contribution est une participation financière prélevée sur les produits et matériaux vendus pour financer l'accélération de leur tri et de leur collecte, mais également stimuler le réemploi, l'éco-conception, ainsi que de nouvelles filières de recyclage lorsque celles-ci restent à développer. »

Florence Collot,
directrice des relations adhérents de Valobat

Le secteur du bâtiment représente 30 % des émissions annuelles nationales de CO₂ et génère chaque année 21,2 millions de tonnes de déchets.

La REP PMCB a pour objectif de :

- renforcer le tri à la source, et faciliter la collecte des déchets du bâtiment ;
- augmenter les performances de recyclage et de valorisation ;
- lutter contre les dépôts sauvages ;
- améliorer la traçabilité des déchets ;
- favoriser le réemploi et encourager l'éco-conception.

Valobat a été créé par et pour les acteurs du bâtiment, pour les accompagner vers un modèle circulaire qui fait des déchets produits une ressource.

En adhérant à Valobat, les metteurs sur le marché de produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment financent la gestion de la fin de vie des déchets générés. Ils reversent une participation financière sur chacun des produits et matériaux qu'ils mettent sur le marché : l'éco-contribution.

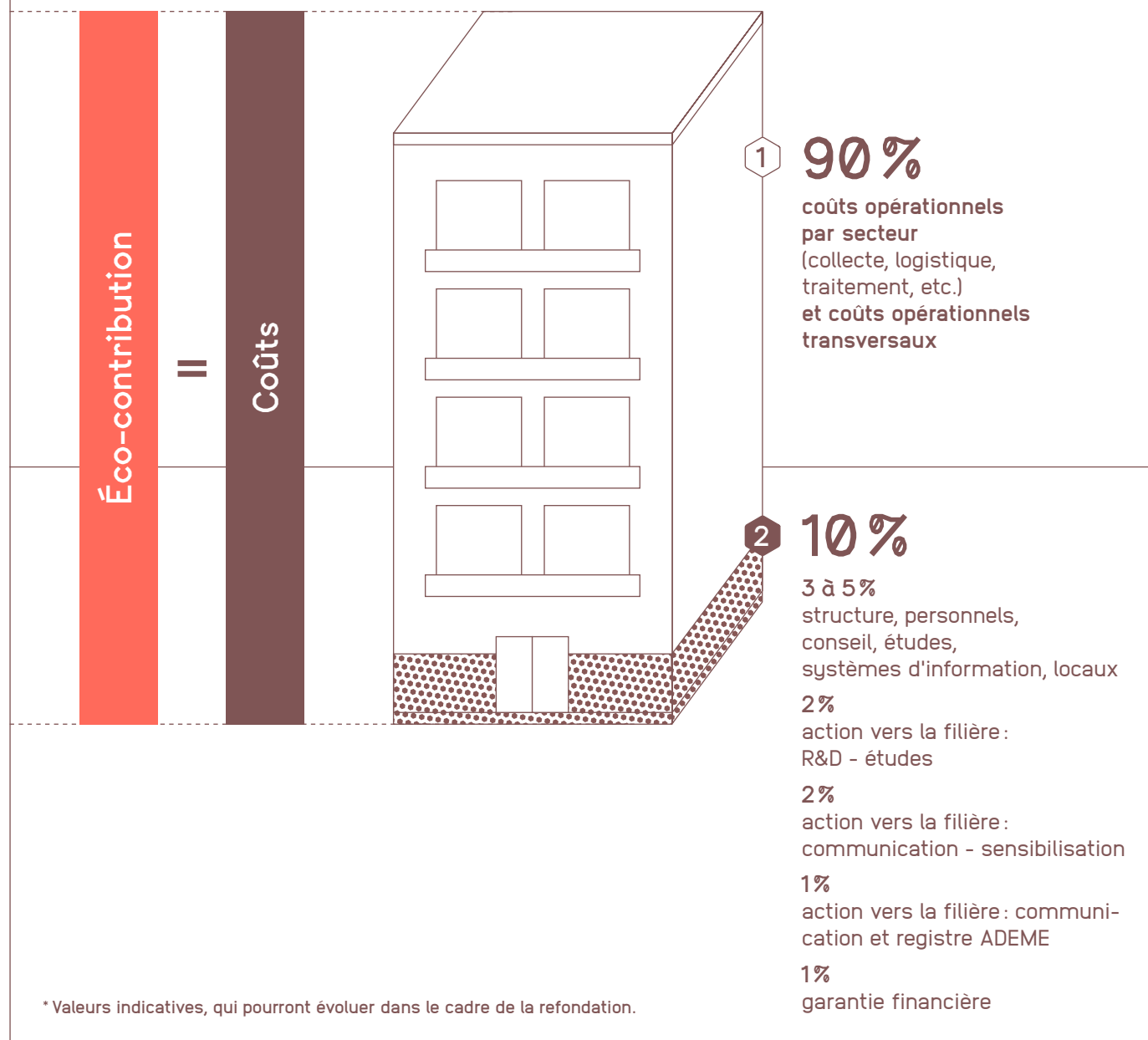
L'éco-organisme détermine un barème qui fixe les montants par typologie de produits et de matériaux. Un mécanisme d'éco-modulation permet d'ajuster l'éco-contribution selon la performance environnementale des produits, avec un système de bonus pour les plus vertueux.

L'éco-contribution finance entièrement l'offre de services proposée par Valobat, qui s'étend de la collecte des déchets à la formation à l'éco-conception, en passant par un soutien à l'innovation et un accompagnement sur l'ensemble des démarches réglementaires.

183 M€

C'est le montant total d'éco-contributions déclarées par les adhérents de Valobat pour leurs mises sur le marché de l'année 2025 dans le cadre de la REP Bâtiment.

Que finance l'éco-contribution?*



Éco-contributions : un changement de barème en cours d'année

La forte augmentation des volumes collectés a conduit à adopter un nouveau barème au 1^{er} juillet 2025. Celui-ci, outre une hausse du niveau des éco-contributions, introduit davantage d'éco-modulations. Le barème employé au premier semestre 2025 ne proposait de bonus qu'à une dizaine de produits intégrant des matières recyclées. Celui entré en vigueur au 1^{er} juillet comporte 6 critères d'éco-modulation, et s'applique à près d'un tiers des produits et matériaux concernés par la REP PMCB. Il constitue ainsi une véritable tarification incitative à l'éco-conception, en faveur de la circularité du bâtiment.

2. Vers davantage de réemploi

En offrant une deuxième vie aux matériaux, le réemploi est au cœur de l'économie circulaire et un levier majeur de la réduction des déchets. Pour encourager cette pratique, Valobat agit simultanément sur l'offre et la demande de matériaux de réemploi et accompagne aussi bien les plateformes de réemploi que les maîtres d'ouvrage, les entreprises de construction et de déconstruction, les fabricants ou encore les diagnostiqueurs produits, équipements, matériaux et déchets (PEMD).

14 200

tonnes de produits réemployés,
soit plus du double qu'en 2024

« De la dépose soignée lors des chantiers jusqu'à la demande de matériaux de réemploi : nous sensibilisons tout l'écosystème du bâtiment et agissons sur tous les leviers. »

Marine Gibert,
cheffe de projets réemploi chez Valobat

En 2025, Valobat élargit son dispositif de soutien au réemploi

Valobat soutient une cinquantaine d'acteurs du réemploi avec un contrat-type qui prévoit le versement de 5€ par tonne de produits inertes réemployée et de 45€ par tonne pour les produits et matériaux non-inertes. Ce mécanisme est élargi, par convention, aux autres organisations engagées dans le réemploi : fabricants, maîtres d'ouvrage, entreprises de déconstruction ou de travaux. « En 2025, avec le cabinet Terra, nous avons réalisé une étude pour faire de ce dispositif, aujourd'hui destiné à encourager les déclarations de réemploi, un véritable levier d'incitation au réemploi. Pour cela nous avons identifié les produits les plus susceptibles d'être concernés, et les coûts de dépose, entreposage et reconditionnement associés », indique Marianne Gourcuff, cheffe de projets réemploi chez Valobat.

TOP 5 Réemploi

1

Planchers techniques

2

Pierres de construction

3

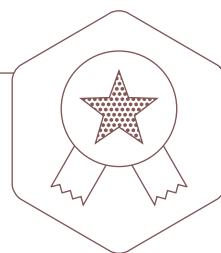
Gravillons

4

Charpentes métalliques

5

Bois de construction



Au pied
du podium :
cloisons
modulaires
/ dalles
gravillonnées

Déchet'Lab : le laboratoire du réemploi

Inauguré le 17 octobre 2025, le Déchet'Lab est une déchetterie professionnelle réservée aux artisans et entreprises du BTP du territoire du Beauvaisis. Soutenu par Valobat, ce projet expérimental associe accompagnement des professionnels avec des conseils de dépose et de tri, plateforme de tri et de valorisation et vente de matériaux de réemploi à des prix solidaires. Sept autres expérimentations de zones de réemploi en points de collecte ont été accompagnées par Valobat en 2025.



ANIMATIONS

Valobat a soutenu une quinzaine de partenaires ancrés dans les territoires, associations locales et centres de ressources sur le réemploi, qui ont organisé, en 2025, plus de 120 événements partout en France. Ces journées réemploi ont rassemblé plus de 4 200 participants.



FORMATIONS

En France métropolitaine, en Martinique et en Guyane, plus de 225 personnes ont bénéficié de formations ciblées par typologie d'acteur : maîtrise d'ouvrage, entreprise de démolition, de construction, de rénovation... Parmi les sujets abordés : le diagnostic produits, équipements, matériaux, déchet (PEMD), la dépose, les garanties assurantielles et juridiques...

APPELS À PROJET

Pass Ready to Circular : avec l'ADEME et le Booster du réemploi, Valobat propose à une vingtaine de moyennes entreprises du bâtiment un accompagnement en trois étapes : diagnostic, recommandations, actions, pour faire du réemploi une pratique du quotidien.

Expérimentation « chantiers de réemploi » : initié en 2024, cet appel à projets a permis en 2025 de financer 114 chantiers pour des actions de diagnostic PEMD, d'accompagnement AMO et d'essais techniques à hauteur de 1,3 million d'euros.

AMBRE : Agir et mobiliser pour bâtir et rénover avec le réemploi

Lancé le 7 octobre 2025 et coordonné par l'Agence qualité construction (AQC), le programme AMBRE fédère les principaux professionnels de la filière du bâtiment. Il a pour principal objectif de lever les freins assurantiels au réemploi en proposant des référentiels destinés à faire de celui-ci une pratique courante. Valobat y contribue en finançant, en partenariat avec Écominéro, la rédaction d'un référentiel technique pour le réemploi des briques pleines en terre cuite (avec le Centre Technique de Matériaux Naturels de Construction).

🔗 Téléchargez notre étude sur la désirabilité du réemploi (avec BVA Xsight)

→ Pour mieux cerner les freins, les attentes et les représentations autour du réemploi des produits du bâtiment, Valobat a confié au cabinet BVA Xsight la réalisation d'une étude qualitative auprès d'une cinquantaine d'acteurs du secteur : maîtres d'ouvrage, bureaux d'étude, architectes, mais aussi usagers finaux.

3. Réemploi, recyclage, valorisation : les chiffres 2025

« Les résultats de collecte, de réemploi, de recyclage et de valorisation illustrent la montée en puissance de la filière et l'engagement de l'ensemble des acteurs.

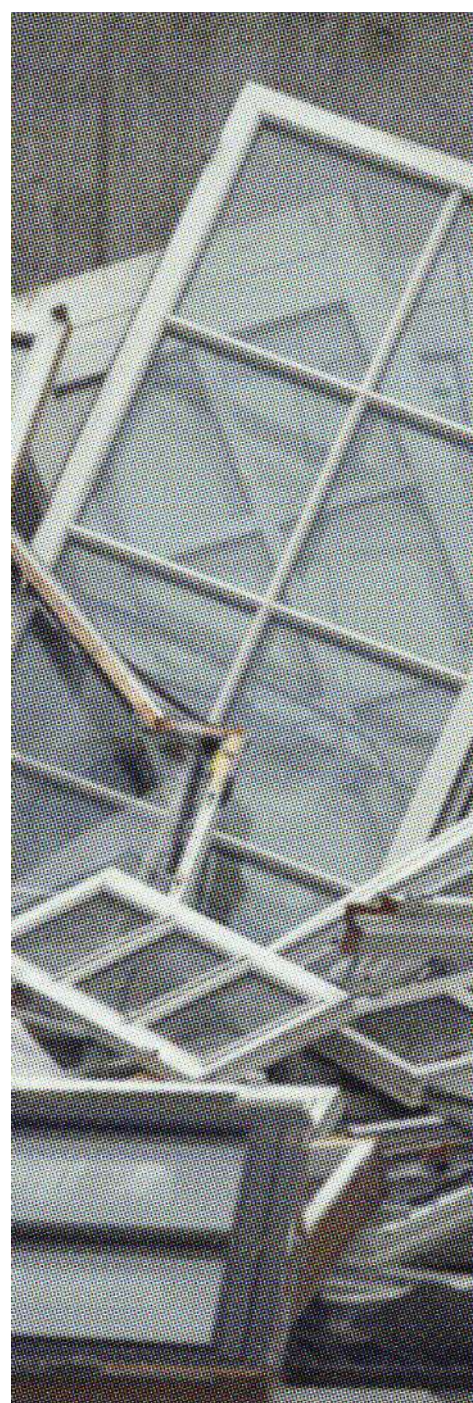
Derrière chaque tonne collectée se trouvent des solutions opérationnelles déployées sur le terrain, des partenaires mobilisés et des investissements qui permettent d'améliorer progressivement la valorisation des matériaux.

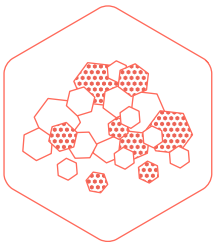
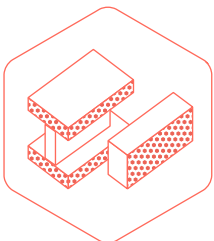
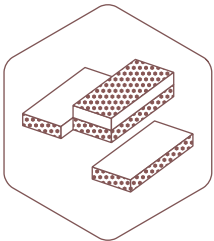
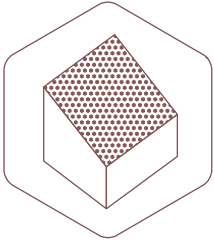
Les performances varient naturellement selon les filières, chacune faisant face à des contraintes techniques, économiques ou industrielles qui lui sont propres.

Notre responsabilité est de poursuivre cette dynamique en développant les débouchés, en accompagnant l'innovation et en favorisant, chaque fois que cela est possible, le réemploi avant le recyclage.

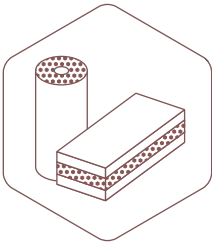
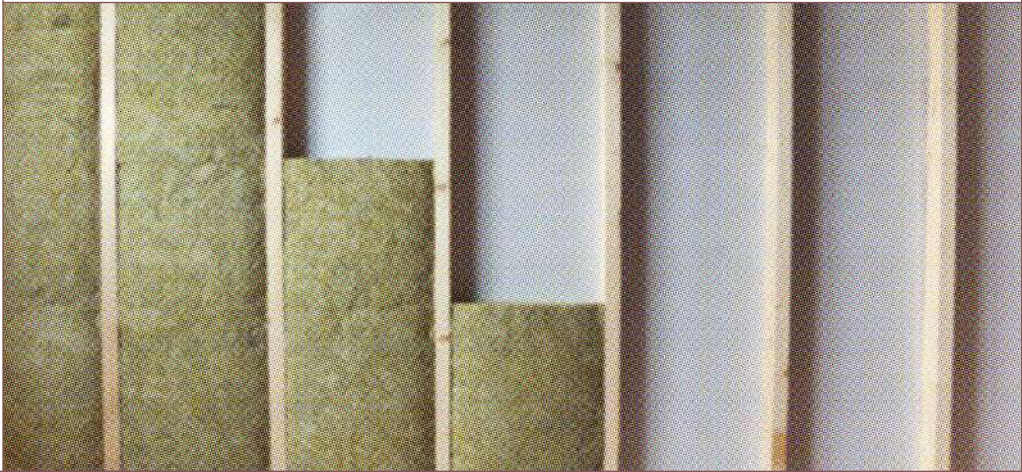
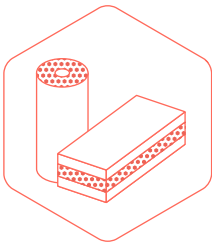
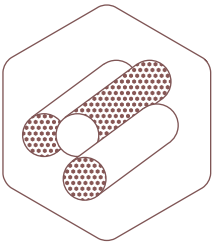
Les défis restent nombreux, mais c'est en poursuivant la structuration des filières et en fédérant l'ensemble des acteurs autour de solutions concrètes que nous continuerons à faire progresser l'économie circulaire dans le bâtiment. »

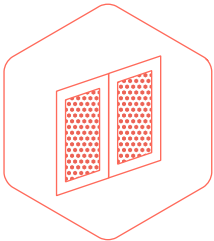
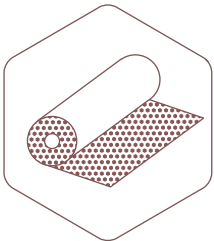
Sébastien Flichy,
directeur des opérations de Valobat



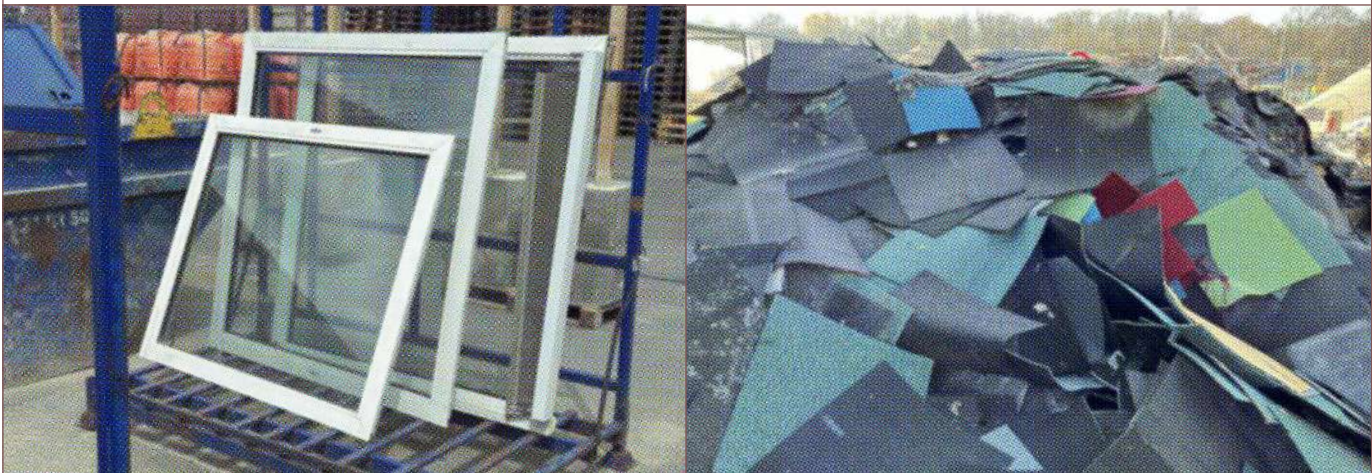
Les filières			
 Inertes	1 930 000 tonnes collectées et soutenues financièrement 26 % du tonnage collecté recyclé 73 % de valorisation matière	3 918 tonnes réemployées 1 539 tonnes pierres 1 191 tonnes gravillons 425 tonnes dalles gravillonnées 245 tonnes WC et éviers en céramique	Défis à relever : améliorer la réintégration des déchets et veiller à la recyclabilité des nouveaux produits mis sur le marché
 Métal	75 000 tonnes collectées 100 % du tonnage collecté recyclé	1 652 tonnes réemployées 779 tonnes charpentes métalliques 175 tonnes radiateurs en fonte	Défis à relever : améliorer la collecte et le recyclage des panneaux sandwich, développer le réemploi
 Bois	436 000 tonnes collectées 78,7 % du tonnage collecté recyclé 20,3 % du tonnage collecté faisant l'objet de valorisation énergétique	6 387 tonnes réemployées 4 824 tonnes planchers techniques 891 tonnes bois de construction 230 tonnes parquets bois	Défis à relever : renforcer et soutenir le réemploi
 Plâtre	259 000 tonnes collectées 55 % du tonnage collecté recyclé	8 % du tonnage collecté faisant l'objet de valorisation énergétique + 300 tonnes réemployées (cloisons amovibles pleines, faux plafonds)	Défis à relever : poursuivre l'augmentation de la capacité de traitement, dont Valobat estime qu'elle doublera entre 2025 et 2027, et accompagner le développement du réemploi des cloisons pleines.



Les filières			
 Laine de roche	7 400 tonnes collectées	166 tonnes réemployées	Défis à relever : améliorer la collecte et le réemploi
	89 % du tonnage collecté recyclé ou faisant l'objet de valorisation matière	133 tonnes dalles de plafonds suspendus 33 tonnes panneaux de laine de roche	
			
 Laine de verre	7 600 tonnes collectées	+ 300 tonnes réemployées	Défis à relever : améliorer la collecte, le tri et le réemploi
	72 % du tonnage collecté recyclé ou faisant l'objet de valorisation matière	principalement issues d'un chantier de déconstruction d'un bâtiment éphémère utilisé lors des Jeux olympiques 2024 et du réemploi de constructions modulaires	
 Plastiques	22 000 tonnes collectées	400 tonnes réemployées	Défis à relever : augmenter la collecte, améliorer le tri et les capacités de recyclage et de valorisation des recycleurs
	43 % du tonnage collecté recyclé ou valorisé	+ 60 000 m² moquettes	

Les filières		
 Menuiseries vitrées	50 000 tonnes collectées 77,6 % du tonnage collecté recyclé	713 tonnes réemployées 367 tonnes cloisons modulaires 16,4 % du tonnage collecté faisant l'objet de valorisation énergétique Défis à relever : renforcer le tri à la source pour exclure les menuiseries amiantées de la collecte, renforcer la formation des démonteurs, en particulier sur les grands gabarits
 Membranes bitumineuses	27 000 tonnes collectées 84 % du tonnage collecté valorisé comme combustibles solides de récupération (CSR)	Défis à relever : développer le réseau de préparateurs de CSR, améliorer le recyclage

Des filières boostées par la REP	<u>MENUISERIES VITRÉES</u>	<u>MEMBRANES BITUMINEUSES</u>
	76 % de hausse de la collecte de menuiseries entre 2024 et 2025. Cette augmentation s'est accompagnée d'une montée en compétence des démonteurs, ce qui a permis de passer le recyclage en boucle fermée du verre de 3 à 10 %.	Entre 2024 et 2025, la collecte a doublé. 50 % des membranes collectées ont été valorisées énergétiquement et les fabricants ont commencé à explorer les possibilités de recyclage.



Prévenir
Collecter
Circulariser
Innover
Engager

Développer de nouvelles filiales

→ Soutenir l'innovation
sur les nouvelles filiales

→ Les lauréats de l'appel à projets



1. Soutenir l'innovation sur les nouvelles filières

Par ses activités de recherche & développement et son soutien à l'innovation, Valobat accélère les progrès de l'économie circulaire. Ses actions se déploient à la fois en amont de la filière PMCB, sur l'éco-conception, et en aval, sur le réemploi, la réutilisation, le recyclage et la valorisation. De la collecte du déchet à la mise à disposition d'un matériau recyclé, les actions de R&D de Valobat sur le recyclage visent à lever les verrous techniques, organisationnels ou économiques qui limitent le tri et la valorisation.

En 2025, l'accompagnement de la vingtaine de lauréats de l'appel à projets « Solutions innovantes de recyclage et valorisation » a permis d'atteindre les premiers objectifs à court terme fixés par la feuille de route R&D de Valobat : lever les freins à l'économie circulaire, sur différents produits ou différentes filières.

1,272 M€

C'est le montant total des soutiens financiers attribués dans le cadre de l'appel à projets



Agir en cohérence sur l'ensemble de la chaîne

En boucle fermée ou en boucle ouverte, Valobat agit à chaque étape de la chaîne. Lorsque des verrous techniques, organisationnels ou économiques freinent le recyclage et la valorisation, et que les mécanismes de marché ne suffisent pas à les lever naturellement, alors les actions de R&D et de soutien à l'innovation prennent le relais.

Valobat soutient les projets à haut potentiel portés par tout type d'acteur, membres de la chaîne de la circularité ou experts techniques, et met en relation ces porteurs de projets avec l'ensemble de la chaîne de valeur afin de développer de nouvelles boucles pérennes de valorisation.

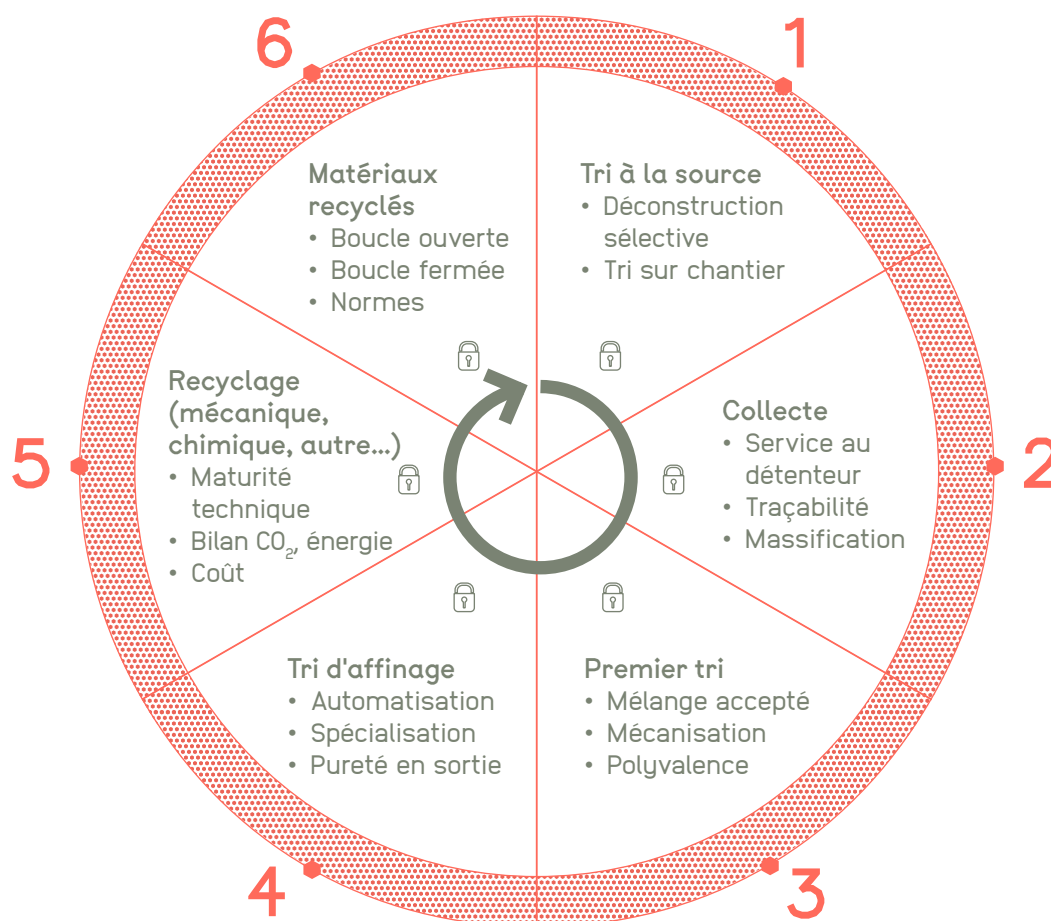
Des feuilles de route pour des filières vertueuses

Outre l'accompagnement de la vingtaine de lauréats de l'appel à projets « Solutions innovantes de recyclage et valorisation », Valobat s'est rapproché de regroupements d'industriels, pour :

- capitaliser sur sa connaissance des différents produits de la REP ;
- définir des priorités, à court et à long terme, avec l'ensemble des comités de secteur¹ ;
- établir des plans d'actions :
 - sélection de produits dont toute la boucle doit être développée (sols PVC, panneaux sandwich, mousses isolantes...), et de projets qui améliorent la reprise et la valorisation de ces produits encore orphelins.
 - lancement d'un état de l'art des gisements, des détenteurs, et création d'un réseau de pionniers pour des expérimentations de reprise, afin de développer de nouvelles filières pérennes.

1. Un comité de secteur comprend les produits ou matériaux qui ont une même logique de mise sur le marché et/ou d'organisation de gestion de déchets.

Identifier et lever les différents verrous bloquant la chaîne de la circularité



2. Les lauréats de l'appel à projets

Lancé en 2024, l'appel à projets « Solutions innovantes de recyclage et valorisation » a abouti, en 2025, à la sélection et à l'accompagnement d'une vingtaine de projets choisis, parmi une quarantaine de dossiers, pour leur caractère innovant et leur potentiel quant à l'évolution des filières.

Les acteurs accompagnés sont aussi bien des fabricants, des recycleurs, que des entreprises de démantèlement ou des centres de recherche, de la start-up aux grands groupes. Selon leur degré de maturité technologique, les projets sont accompagnés pour effectuer les premiers tests en laboratoire, développer un prototype ou hisser une nouvelle technologie jusqu'à l'échelle industrielle.

ZOOM SUR

Menuiseries vitrées : soutenir le service de reprise

Porteur de projet : Millet Portes & Fenêtres

Valobat accompagne l'entreprise Millet Portes & Fenêtres, spécialisée dans la fabrication de portes et fenêtres sur-mesure, dans l'expérimentation d'un service de reprise et de recyclage des menuiseries en fin de vie. Ce projet s'appuie sur le développement d'une ligne semi-automatique de démantèlement permettant de récupérer le bois dans des conditions optimales, afin de le réemployer dans la fabrication d'une gamme de mobilier éco-conçu.

→ [Visionner le projet des menuiseries Millet](#) ↗

ZOOM SUR

Membranes bitumineuses : du déchet à la ressource

Porteur de projet : Reval'Green

Jusqu'en 2024, les membranes d'étanchéité bitumineuses étaient peu valorisées et leur collecte se limitait à bien moins de 10 000 tonnes, sur un gisement de presque 80 000 tonnes. Valobat s'est d'abord attaché à développer un réseau de préparateurs de combustible solide de récupération (CSR) pour la valorisation énergétique de ce matériau. En 2025, la quantité de membranes collectées a doublé : ce sont plus de 10 000 tonnes d'entre elles qui ont été valorisées sous forme de CSR. L'accompagnement de Reval'Green, dans le cadre de l'appel à projets « Solutions innovantes de recyclage et valorisation », a démontré qu'il était possible d'aller plus loin, ouvrant la voie au recyclage des membranes bitumineuses, en boucle fermée comme en boucle ouverte², pour les intégrer par exemple dans les enrobés routiers.

2. Le recyclage en boucle fermée désigne l'utilisation d'une matière recyclée pour fabriquer un produit identique à celui d'origine. Dans le recyclage en boucle ouverte, la matière recyclée est destinée à un autre usage.

→ [Visionner le projet Reval'Green](#) ↗

Six projets sont consacrés aux menuiseries vitrées et au verre plat, quatre aux revêtements de sols, deux sur les matières plastiques; les autres secteurs sont également représentés, comme l'étanchéité bitumineuse, les laines minérales, les produits biosourcés ou encore les inertes et le plâtre.

Gaines et fourreaux plastiques

Porteur de projet : Tripap Environnement

Filière : Plastiques

Enjeu : Améliorer le tri de ces déchets complexes peu exploités afin de recycler les matières premières issues de ces flux importants.

→ [Visionner le projet de Tripap](#) 

PVC souples

Porteurs de projet : IPC / Valorplast

Filière : Revêtements de sol

Enjeu : Valider, en laboratoire, un procédé de décontamination des PVC souples contenant des matières réglementées, en particulier des phtalates, puis apporter cette technologie aux industriels.

→ [Visionner le projet EXIT d'IPC et Valorplast](#) 

Mortiers et colles

Porteur de projet : Sika

Filière : Menuiserie vitrée

Enjeu : Circulariser la production de mortiers et colles en substituant au sable naturel des déchets de verres et tuiles, et diversifier le recyclage du verre plat dont la qualité ne permet pas la boucle fermée, en apportant une valorisation dans un matériau de construction.

→ [Visionner le projet Sika](#) 



ET AUSSI

Menuiseries vitrées de grands gabarits

Porteur de projet : Récupération du Nord

Filière : Menuiserie vitrée

Enjeu : Développer et certifier un palanquin à ventouse pour récupérer les menuiseries hors gabarit et les installer sur la ligne de démantèlement, en évitant les risques de casse et en préservant la sécurité et la santé physique des travailleurs.

Matériaux biosourcés

Porteur de projet : AICB

Filière : Bois

Enjeu : Tester des scénarios de valorisation des isolants et bétons biosourcés (compostage, réemploi, recyclage sur les lignes de fabrication).

Moquettes

Porteur de projet : Tessil4

Filière : Sols souples

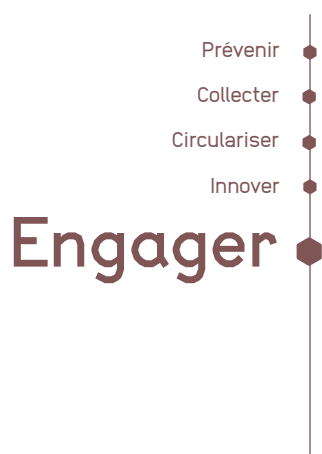
Enjeu : Développer une machine automatisée de démantèlement des moquettes non réemployables, afin d'en extraire les différentes ressources valorisables comme le Nylon, les fibres de PET et la couche lourde (bitume, PVC), et les proposer comme nouvelles matières premières dans la production de moquettes neuves.

Panneaux sandwich

Porteur de projet : Praxy (réseau d'entreprises spécialisées dans la récupération et le recyclage des déchets)

Filière : Métal

Enjeu : Développer une solution de recyclage innovante permettant de valoriser les mousses en polyuréthane issues des panneaux sandwich métalliques, afin d'améliorer la circularité des matériaux de la filière métal.



Mobiliser les énergies de la filière

- Accélérer la transition de la filière vers l'économie circulaire
- Faire grandir les talents et renforcer la culture Valobat



1. Accélérer la transition vers l'économie circulaire

Valobat s'attache à simplifier les processus et à faciliter la mise en conformité réglementaire de ses adhérents : évolution de la plateforme de déclaration en ligne, élaboration de trames dédiées aux plans de prévention et d'éco-conception, évaluation de la recyclabilité des produits, mise à disposition de kits de communication à l'adresse des clients des adhérents, pour faciliter leur appropriation des services de reprise et la compréhension de la réglementation.

Valobat soutient également la montée en compétences de ses adhérents sur la circularité des produits et matériaux de construction, via les contrats fabricants et un appel à projets dédié au réemploi.

En 2025, cette offre de services s'est étoffée avec le déploiement d'un accompagnement à l'éco-conception : des formations sur-mesure, adaptées à la maturité des industriels et distributeurs, ainsi qu'un centre de ressources en ligne pour progresser en toute autonomie.

Poursuivre le développement de l'accompagnement multi-filières

En parallèle de son action sur la filière des produits et matériaux de construction du bâtiment, Valobat poursuit le développement de son accompagnement auprès des metteurs sur le marché d'éléments d'ameublement et d'articles de bricolage et de jardin. En 2025, cet engagement s'est notamment traduit par la mise en œuvre de barèmes spécifiquement adaptés aux enjeux des agences réalisant des aménagements sur-mesure, afin de mieux prendre en compte les réalités de leur activité. Cette dynamique se reflète également dans la progression du nombre d'adhérents, qui est passé de 249 à 332 pour la filière des éléments d'ameublement, et de 204 à 256 pour celle des articles de bricolage et de jardin entre 2024 et 2025.

Préparer l'entrée en vigueur de la REP Emballages professionnels

Initialement limitée aux emballages de produits primaires alimentaires, la filière des emballages professionnels sera élargie à tous les secteurs d'activité à partir du 1^{er} janvier 2027. Elle concerne donc la totalité des adhérents de Valobat. Fort des nombreux échanges avec ses adhérents, Valobat s'est rapproché de Twiice pour proposer un partenariat 100 % dédié aux acteurs du bâtiment. Au 31 décembre 2025, 245 adhérents de Valobat avaient déjà pré-adhéré à la future REP Emballages professionnels.

ZOOM SUR

Bâtir Demain : l'innovation au service de l'économie circulaire



Le 22 mai 2025, l'événement **Réemployer, Transformer, Bâtir Demain** organisé par Valobat a réuni à Paris plus de 200 professionnels de la filière du bâtiment.

La journée a été marquée par la remise des prix de la 1^{re} édition des Trophées Valobat :

- **Chantier exemplaire en tri**
Lauréats : Alliade Habitat, GCC Aureca.
- **Chantier exemplaire en valorisation**
Lauréats : Linkcity, Tremplin Bâtiment, Bouygues Bâtiment Sud-Est et Serfim Recyclage.
- **Chantier exemplaire en réemploi**
Lauréats : Ville de Poitiers et Agence Duclos-Riboulot, Kester Architectes.
- **Le Grand Prix**
Lauréats : Paris & Métropole Aménagement, ChartierDalix, Groupe Léon Grosse.

→ Découvrez les chantiers qui ont concouru aux Trophées Valobat [↗](#)

Sensibilisation des bénéficiaires des services de reprise

SALONS 2025

En 2025, Valobat a renforcé sa présence sur le terrain en participant à 16 salons et événements professionnels majeurs, parmi lesquels EnerJ-meeting Paris, Forum international bois construction, Artibat Rennes, Pollutec Lyon, le SIBCA ou encore les Rencontres des métiers du bâtiment by CAPEB.

OUTILS DE COMMUNICATION

Valobat a développé en 2025 une série de guides pratiques dédiés à plusieurs typologies de métiers : assainissement, étancheurs, menuisiers, piscinistes et poseurs de revêtements de sol.

→ Consultez l'ensemble de nos guides pratiques [↗](#)

VALODÉPÔT

Au 31 décembre 2025, l'application ValoDépôt, dédiée à la reprise des déchets des artisans, comptabilisait 70 921 téléchargements sur l'App Store et Google Play, 23 230 comptes actifs réalisant au moins un dépôt par mois, 87 417 chantiers renseignés et 289 015 dépôts complétés, soit une moyenne de plus de 1150 dépôts de déchets réalisés chaque jour via l'application.

→ Téléchargez l'application Valodépôt [↗](#)

2. Faire grandir les talents et renforcer la culture Valobat

Valobat veille à la bonne intégration de ses nouveaux collaborateurs. Un système de parrainage a été mis en place : sur la base du volontariat, chaque collaborateur de Valobat peut devenir le parrain ou la marraine d'un nouvel arrivant pour aider à son intégration. Un dispositif qui permet à chaque collaboratrice et chaque collaborateur de bénéficier d'une oreille attentive à l'extérieur de son équipe. Au total, en 2025, ce sont 25 parrains et marraines qui ont accompagné 35 collaboratrices et collaborateurs.

« Dans un environnement en constante évolution, marqué par des exigences réglementaires fortes, notre responsabilité est de créer les conditions d'une intégration réussie pour chaque nouveau collaborateur. Au-delà de la transmission des compétences et des repères nécessaires, nous veillons à offrir un cadre de travail stimulant et bienveillant, propice à l'épanouissement de chacun. »

Cécile Naudot,
responsable ressources humaines

Chiffres clés

125

collaboratrices et collaborateurs
(alternants et intérimaires inclus)
au 31 décembre 2025

16%

des effectifs basés en région

54%

de femmes

46%

d'hommes

6,7%

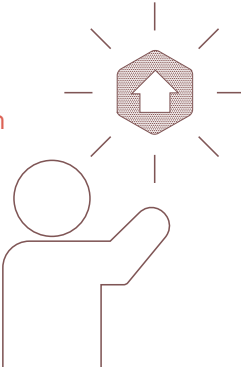
de l'effectif de Valobat est porteur de handicap

Recrutement

44 nouveaux collaborateurs ont participé en 2025 à 3 séminaires d'intégration.

Valobat a été présent à une dizaine de forums emplois et de journées job dating, en partenariat avec Zero Waste France, Cap Emploi, l'APEC, France Travail, ou des organismes de formation et des écoles partenaires comme UniLaSalle, ISFFEL, Polytech Sorbonne, ESSEC, Opco Atlas...



FOCUS COMMUNICATION INTERNE	
Enquête satisfaction	Événements
Après une enquête interne autour des valeurs de l'entreprise en 2024, Valobat s'est appuyé sur ChooseMyCompany pour mesurer la satisfaction de ses collaboratrices et collaborateurs. Réalisée au moyen d'un questionnaire anonyme en ligne auprès de l'ensemble des salariés, y compris des alternants, l'enquête a révélé, avec un taux de participation de 87 %, une satisfaction globale évaluée à 4/5. Cette enquête a confirmé des lignes de force comme l'adhésion à des valeurs communes, la qualité des relations humaines, le respect de l'égalité et de l'inclusion ou la transparence sur les décisions. Cette démarche d'écoute de ses collaborateurs va être renouvelée par Valobat pendant trois années consécutives afin de nourrir une réflexion d'amélioration continue. 4/5 de satisfaction globale des salariés	DIVERSITÉ  14 mai 2025 : Inclusiv'Day - Rencontres des acteurs de l'inclusion et de la diversité 2 octobre 2025 : Course de la diversité - Participation de collaborateurs de Valobat PRÉVENTION  16 octobre 2025 : Octobre Rose et Bleu - Ateliers de sensibilisation avec la Ligue contre le cancer et conférence d'Olivier Jérôme, président de l'association CerHom dédiée aux cancers masculins HANDICAP 13 novembre 2025 : Journée du handicap - Journée de sensibilisation aux handicaps auditifs
Formation 98 % collaborateurs ont bénéficié de formation, internes ou externes, en 2025, sur des sujets aussi divers que la gestion de situation conflictuelle, la prévention des risques psycho-sociaux, le droit de la concurrence, l'intelligence artificielle, etc.  Plan d'épargne retraite Depuis le 1^{er} janvier 2025, l'ensemble des salariés ayant plus de 8 mois d'ancienneté disposent d'un plan épargne retraite obligatoire (PERO), entièrement financé par Valobat au moyen de versements trimestriels correspondant à 3 % du salaire brut.	

La conception de ce rapport d'activité s'inscrit dans une démarche d'éco-conception. Le choix du papier, comme les partis pris graphiques, notamment l'utilisation de visuels tramés, ont été pensés afin de limiter l'impact environnemental de sa fabrication et de son impression.

